

## Carte du risque de paludisme en Guyane – 2022

(Évalué sur les données épidémiologiques 2022\*)

*Document destiné aux professionnels de santé : pour toute question n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin traitant ou d'un spécialiste en médecine des voyages.*

Type de zone	Pas de transmission du paludisme au cours de l'année précédente	Risque faible Existence de cas mais pas de transmission dans les bourgs	Risque fort Transmission du paludisme dans la zone
Port de vêtements couvrants	Recommandé	Recommandé	Impératif
Utilisation de produits répulsifs	Recommandée	Recommandée	Impérative
Utilisation de moustiquaires non imprégnées	Recommandée	Sans objet	Sans objet
Utilisation de moustiquaires imprégnées	Recommandée	Impérative	Impérative
Traitement chimio-prophylactique (touristes et séjours courts)	Sans objet	A voir au cas par cas	Impératif sauf si contre-indication médicale

\* Des contaminations par *P. falciparum* ont été identifiées en 2023 :

- en forêt sur la commune de Saül (hors bourg) ;
- en zone périurbaine sur la commune de Matoury : foyer de transmission active entre fin mai et juillet.

**Sources** : Direction de la Démoustication et des Affaires Sanitaires de la Collectivité Territoriale de Guyane - Pôle des Centres Délocalisés de Prévention et de Soins (CDPS) du Centre Hospitalier Andrée Rosemon - Forces Armées de Guyane - ARS de Guyane – CNR Paludisme, Pôle Zones endémiques Laboratoires de Biologie Médicale de ville et des Centres Hospitaliers –Santé publique France.

**Réalisation** : Santé publique France et ARS Guyane.

**Validation** : Copil Paludisme, le xxxxxxxxxxxxxxxx/2023.